



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Ça s'est passé en 2022 (2/2)



Pour ce premier numéro de l'année, la Lettre pro, la newsletter de l'ARS Guyane, vous propose le second volet de sa rétrospective de 2022, après [le premier volet publié vendredi](#), et en profite pour vous présenter ses meilleurs vœux. L'année écoulée vous a été marquée par vos innovations, votre mobilisation, que ce soit pour offrir davantage à vos patients ou à vos usagers ou pour faire face à l'inattendu. Dans la Lettre pro de vendredi, nous nous pencherons sur ce qui nous attend en 2023.

Les professionnels se mobilisent



Un premier patient transféré du Chog vers l'hôpital d'Albina. Il s'appelle Anton Kommessi. Il restera à jamais le premier patient transféré de l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni vers celui d'Albina, sur l'autre rive du Maroni. C'était fin novembre. De tels transferts, prévus au rythme d'un par semaine pour des patients stabilisés pouvant être réhospitalisés à Saint-Laurent en cas de besoin, permettent au Chog de libérer des lits d'hospitalisation, à l'hôpital d'Albina d'accueillir de

premiers patients, et aux patients surinamais de recevoir plus facilement de la visite et d'échanger avec des soignants parlant tous leur langue. ([Lettre pro du 25 novembre](#))

Les pharmaciens passent à la sérialisation. En retard sur ses partenaires européens, la France accélère la mise en place de la sérialisation. Ce dispositif mis en œuvre par les pharmaciens renforce la lutte contre les faux médicaments. Des contrôles, dans un but pédagogique, ont eu lieu en octobre. ([Lettre pro du 9 décembre](#))

Les ambulanciers se réorganisent. Depuis la mi-juillet, trois coordonnateurs ambulanciers travaillent avec le Samu. Ils prennent le relais du centre 15 quand les besoins de transport relèvent des ambulanciers plutôt que du Smur ou des sapeurs-pompiers. En octobre, la garde ambulancière H24 ([Lettre pro du 8 novembre](#)) a été mise en place pour toutes les demandes du Samu – Centre 15, de Saint-Georges à Apatou. L'objectif est de continuer de faire baisser le nombre de carences ambulancières, qui a déjà été divisé par quatre depuis 2018. ([Lettre pro du 22 juillet](#))

Le CHC obtient sa plus haute certification de la HAS. Fin juillet, la Haute Autorité de santé certifie le centre hospitalier de Cayenne « avec recommandations d'amélioration », pour une durée de quatre ans. Il obtient la note B, sur une échelle allant de A (certification) à E (non-certification). Jamais l'établissement cayennais n'avait reçu une telle appréciation. La HAS souligne notamment l'amélioration du respect des droits des patients, en particuliers en psychiatrie. Elle encourage la poursuite de la réhabilitation du secteur de psychiatrie et celle à venir du secteur de médecine. ([Lettre pro du 29 juillet](#))

Grossesse quintuple au CHC. Le 4 janvier, une habitante de Saint-Laurent du Maroni accouche, à l'hôpital de Cayenne, de quatre garçons, qui vont bien, et d'une petite fille, malheureusement décédée in utero. Sollicités en urgence, huit pédiatres, cinq sages-femmes et deux auxiliaires de puériculture se relaient autour de la maman, malgré l'épidémie de Covid-19 qui frappe aussi les soignants. ([Lettre pro du 10 janvier](#))

Le CDPS de Camopi déménage. Régulièrement victime des inondations, le CDPS de Camopi a déménagé, fin novembre. Parallèlement, les travaux de conception se poursuivent en vue de la livraison, fin 2024, d'un bâtiment entièrement neuf.

Le Chog décuple ses capacités de production d'oxygène. Le Chog, qui produit lui-même son oxygène, à la différence des hôpitaux de Cayenne et Kourou, a atteint ses limites avec l'épidémie de Covid-19. En milieu d'année, il s'est équipée de nouvelles cabines de production dont les capacités vont bien au-delà de ses besoins. Mais avec la croissance de son activité dans les années à venir, l'investissement sera vite utile.

Ça rend service



Cérato publie sa nouvelle affiche sur les serpents venimeux de Guyane. Nous n'avons pas tout vérifié mais le nouveau poster sur les serpents venimeux de Guyane, réalisé par l'association herpétologique de Guyane Cérato, est vraisemblablement le lien sur lequel vous avez le plus cliqué, en 2022 dans la Lettre pro. Pour ceux qui auraient manqué [la newsletter du 20 septembre](#), nous vous remettons [le lien](#). Et puisque ce sont bientôt les soldes, pour le même prix, nous vous mettons le lien vers la [Lettre pro du 24 mai](#), dans laquelle étaient détaillés les progrès réalisés en Guyane dans la prise en charge des morsures de serpent et où nous vous révélions quel animal, en Guyane, est à l'origine de la majeure partie des admissions aux urgences.

Le Chog ouvre son centre périscolaire... Après avoir inauguré son self-service en mai, le centre hospitalier de l'Ouest guyanais ouvre son centre périscolaire à la rentrée de septembre. ([Lettre pro du 27 décembre](#))

... Et son hôtel hospitalier. L'hôpital de Saint-Laurent du Maroni a ouvert son hôtel hospitalier, début octobre. De premiers patients avec des droits ouverts y séjournent, sur prescription d'un médecin de l'hôpital, lorsqu'ils habitent trop loin de Saint-Laurent du Maroni ou lorsque l'état de leur logement n'est pas compatible avec les soins qu'ils doivent recevoir. Alternative à l'hospitalisation complète, l'hôtel hospitalier libère des lits dans l'établissement et évite aux

patients des déplacements fastidieux voire inutiles entre leur domicile et l'hôpital. Cayenne ouvrira le sien cette année. ([Lettre pro du 14 octobre](#))

Un nouveau système de traitement de l'eau dans un écart de Camopi. Safe Water Cube, tel est le nom du nouveau système de traitement de l'eau installé dans un écart de Camopi, fin janvier. Les trente habitants de Kumalawa consommaient directement l'eau du fleuve. Les dispositifs déjà connus en Guyane – forage, pompe à motricité humaine – n'ont pas pu être installés par la commune. Safe Water Cube se présente comme une fontaine dotée de filtre et ne nécessite ni énergie, ni produit chimique. ([Lettre pro du 28 janvier](#))

Fixer le cap



L'interview exclusive de François Braun, dans la Lettre pro. Nommé ministre de la Santé et de la Prévention le François Braun a accepté de répondre aux questions de la Lettre pro, à l'occasion de son 400e numéro. L'occasion pour le membre du gouvernement de parler de la création du CHU, du développement des hôpitaux de proximité, du manque de médecins, des Padhue, de la prévention... ([Lettre pro du 18 novembre](#))

La Guyane se dote d'une feuille de route cancer pour les dix ans à venir. Lancés le 10 février, les travaux de la feuille de route cancer ont abouti mi-septembre. L'objectif est que la Guyane devienne davantage autosuffisante dans sa réponse aux besoins de soins de cancérologie, en s'appuyant, notamment, sur le centre hospitalier de Kourou qui sera le pivot de la discipline au sein du futur CHRU. ([Lettre pro du 27 septembre](#))

Une stratégie régionale en santé sexuelle pour trois ans. Le 8 mars, à l'occasion de la Journée des droits des femmes, l'ARS a publié sa stratégie régionale santé sexuelle 2022-2024. Déclinée autour d'une vingtaine de fiches action rédigée avec les acteurs de ce secteur, son objectif général est d'« améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé sexuelle, en mobilisant les efforts convergents des acteurs vers une meilleure répartition territoriale, et une visibilité accrue de l'offre de prévention, de réduction des risques et de soins en SSR sur le territoire ». Sur une année, l'ARS alloue un peu plus de 6 millions d'euros aux interventions en santé sexuelle. ([Lettre pro du 8 mars](#))

La prise en charge en psychiatrie se renforce



De nouveaux locaux en psychiatrie. Le 14 juin, les usagers de l'unité Wapa – les plus fragilisés – ont intégré leurs nouveaux locaux, au pôle psychiatrie de l'hôpital de Cayenne. Il s'agit du premier chantier achevé d'un vaste programme de rénovation des six unités d'hospitalisation. Les travaux se poursuivent jusqu'en 2026. ([Lettre pro du 17 juin](#))

Le Chog inaugure sa MAPI. Mi-février, le Chog ouvre sa maison d'accompagnement psychosocial et d'insertion (MAPI), dans le centre de Saint-Laurent du Maroni. La structure, rattachée au pôle psychiatrie du Chog, s'adresse aux personnes de 18 à 60 ans souffrant de troubles psychiques sévères stabilisés, pour leur permettre de reprendre le cours de leur vie. ([Lettre pro du 16 février](#))

Une première à Awala-Yalimapo. Fin février, l'Akatij inaugure Yépi Makandra, à Awala-Yalimapo. Cette communauté thérapeutique est la première en France à être dédiée aux femmes avec ou sans enfants. ([Lettre pro du 15 mars](#))

Santé sexuelle et reproductive, IST : miser sur la prévention



L'accompagnement des femmes enceintes renforcé. Depuis le 20 janvier 2022, les parturientes peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un Référent parcours périnatalité (RéPAP). Il s'agit de construire un parcours personnalisé de périnatalité coordonné, de la grossesse aux trois mois révolus de l'enfant. Le dispositif vise l'amélioration du suivi de la grossesse et le repérage et l'orientation des femmes à risque de dépression du post-partum. Pour sa première année de mise en œuvre, 160 parturientes ont été incluses dans le dispositif. La Guyane est l'un des quatre départements pilotes avec l'Essonne, la Drôme et l'Indre-et-Loire. ([Lettre pro du 17 janvier](#))

Un protocole pour lutter contre la syphilis. C'est une autre épidémie qui touche la Guyane, depuis l'apparition de cas sporadiques en 2017. La syphilis est diagnostiquée chez 1 % des femmes accouchant à Saint-Laurent du Maroni. Cette infection, qui peut être traitée très facilement à condition d'être prise en charge en début de grossesse, entraîne très souvent de graves complications pour la maman et le bébé, et des morts fœtales dans 15 % des cas. Les trois hôpitaux publics ont rédigé un protocole commun de prise en charge, en mai. Un article sur le VIH et les IST en Guyane est paru dans [le Bulletin de santé publique](#), en décembre. ([Lettre pro du 14 juin](#))

VIH : les traitements injectables proposés en Guyane. Depuis mars, l'hôpital de Cayenne propose les traitements antirétroviraux injectables. Si ce traitement ne peut pas être proposé à toutes les personnes vivant avec le VIH, il améliore nettement la qualité de vie de certaines. ([Lettre pro du 29 novembre](#))

Mobilisation pour la vaccination anti-HPV. Après le collège de Maripasoula en avril, celui de Saint-Georges a accueilli une campagne de vaccination anti-HPV, au mois de novembre. Cette opération a également permis des rattrapages vaccinaux contre la fièvre jaune et pour le DTCP. Le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer féminin le plus fréquent, en Guyane. Son incidence est quatre fois supérieure à l'Hexagone. Début novembre, l'Assurance maladie a adressé des courriers aux prescripteurs de la vaccination anti-HPV ([Lettre pro du 25 octobre](#)) avec, pour chacun, le nombre de ses patients âgés de 11 à 19 ans non vaccinés. De son côté, la Croix-Rouge la propose désormais davantage dans ces centres de prévention santé. ([Lettre pro du 25 novembre](#))

Un nouvel outil pour sensibiliser aux IST. [Nou \(pa\) ka joué](#). C'est le nouvel outil développé par Guyane promo santé (GPS) pour faciliter la discussion autour des infections sexuellement transmissibles. Fin octobre, 50 kits ont été distribués à des associations, hôpitaux publics, équipes mobiles de santé publique en communes, maisons des adolescents ou encore à l'Université de Guyane.

A Saint-Georges, plus de 500 personnes dépistées au VIH en onze jours. L'hôpital de Cayenne et plusieurs associations intervenant dans le champ de la santé ont participé à une vaste opération de dépistage des infections sexuellement transmissibles, mi-septembre, sur les deux rives de l'Oyapock. Aucun nouveau cas de VIH n'a été détecté mais l'opération a permis de reprendre le travail de prévention, ralenti par la pandémie de Covid-19, et de définir de prochaines actions entre professionnels de santé des deux rives. ([Lettre pro du 7 octobre](#))

Les soignants face aux crises



L'ouest pas épargné. L'ouest du territoire n'a pas été épargné par les difficultés, en 2022. Miamars, Saint-Laurent du Maroni est coupé du reste de la Guyane par d'importantes inondations qui bloquent la RD9, tandis que la circulation est impossible au niveau du pont de Saut-Sabbat, sur la RN1. Les ambulanciers, sapeurs-pompiers et gendarmes s'organisent pour permettre le transport des patients de part et d'autre de la zone inondée. En mai et juin, le Maroni et l'Oyapock sont en crue. En octobre, Maripasoula est en partie coupé du reste de la Guyane, en raison de l'arrêt des vols d'Air Guyane. La coordination des CDPS est obligée de s'organiser pour affréter des avions et des hélicoptères afin d'assurer le transport des soignants, des patients et des médicaments. De son côté, la Croix-Rouge française achemine plus de trois tonnes de denrées alimentaires. En septembre, les soignants de la commune avaient dû faire face à de longues coupures d'électricité.

Le CHC renforce la sécurité de ses urgences... Le mois d'août a été marqué par plusieurs homicides et agressions. Les équipes des Urgences – Samu se sont retrouvées en première ligne, que ce soit pour prendre en charge les victimes ou parce qu'elles sont prises à partie par les protagonistes. Fin septembre, un portique a été mis en place à l'entrée des urgences de Cayenne pour contrôler tout patient, visiteur ou usager accédant dans les locaux. ([Lettre pro du 9 septembre](#))

... Et le Chog régule l'accès aux siennes. Face à la pénurie de soignants, de nombreux hôpitaux de l'Hexagone ont dû limiter l'accès aux urgences, à l'orée des grandes vacances. En Guyane, ce fut le cas du centre hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog). Désormais, de 19 heures à 7 heures, les urgences ne sont accessibles qu'aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes et au Smur, ainsi qu'aux patients qui ont contacté le centre 15 au préalable. » ([Lettre pro du 1^{er} juillet](#))

Le médico-social et les associations au plus près de ceux qui en ont besoin



Médecins du monde ouvre sa Pass de ville. Fin mars, Médecins du Monde a initié ce nouveau dispositif, avec des professionnels de santé libéraux de Cayenne et Rémire-Montjoly. Il permet à certaines catégories de patients d'être pris en charge par le secteur libéral, avant même l'ouverture de leurs droits à la sécurité sociale. ([Lettre pro du 26 avril](#))

Jérôme Domec nouveau directeur territorial de la Croix-Rouge française. Le 1^{er} septembre, Jérôme Domec, ancien directeur de l'Epnak en Guyane, devient le nouveau directeur territorial de la Croix-Rouge française. Après une période de direction par intérim et plusieurs mois marqués par une forte instabilité des équipes et l'arrêt de certains projets, il souhaite « travailler le lien de confiance avec les autorités, structurer la direction territoriale, stabiliser, développer ou réorganiser » les quatre pôles métiers que sont l'asile, la plateforme alimentaire, le centre de formation et les centres de prévention santé (CPS) qui deviendront centres de santé. ([Lettre pro du 4 octobre](#))

L'Ebène crée sa plateforme de répit de l'ouest. Déjà gestionnaire de la plateforme de répit de Cayenne, depuis trois ans, l'association L'Ebène en a inauguré une à Saint-Laurent du Maroni, pour tous les aidants de la sous-préfecture, d'Apatou, de Mana et Awala-Yalimapo. La plateforme de répit permet de les accueillir, de les accompagner avec le mise en œuvre d'un projet de répit personnalisé, d'apporter des formations et des informations, du soutien, du bien-être, du temps pour lutter contre l'épuisement physique et psychologique, des événements. ([Lettre pro du 6 décembre](#))

La Croix-Rouge française ouvre sa nouvelle plateforme alimentaire. Régulièrement sollicité, avec plus de 305 tonnes de denrées distribuées cette année, la plateforme alimentaire de la Croix-Rouge française était à l'étroit, dans ses anciens locaux. Elle vient d'en ouvrir de plus grands, dans l'Île-de-Cayenne. Ils lui permettront de stocker jusqu'à 500 tonnes. Le ministre délégué aux Outre-mer, Jean-François Carenco, les a inaugurés mi-décembre.

Un site internet contre les violences conjugales en Guyane. L'Arbre fromager a élaboré un site internet dédié aux violences conjugales pour la Guyane. Il a été mis en ligne en début d'année, à l'adresse suivante : <https://arretonslesviolences973.com/> Outre les numéros d'urgence, il propose des formulaires de contact selon que le visiteur a besoin d'aide, est témoin de violences conjugales ou est un professionnel en relation avec le sujet.

Le Guichet unique de la rue rencontre les plus précaires. Depuis avril, les associations œuvrant dans le champ de la précarité ont constitué le Guichet unique de la rue (GUR). En partageant, plusieurs fois dans l'année, un repas au marché, elles offrent leurs services à ceux qui en ont besoin.

Le GCSMS pose la première pierre de sa plateforme à Saint-Laurent du Maroni. Depuis fin 2018, l'établissement médico-social accompagne une quarantaine d'enfants, adolescents et jeunes adultes dans leur scolarité et leur insertion professionnelle. Ils suivent leur scolarité dans des classes créées au sein de quatre établissements scolaires de Saint-Laurent du Maroni et de Mana, ou sont accompagnés dans leur insertion socio-professionnelle. Le GCSMS fait construire actuellement un bâtiment dans la sous-préfecture. Attendu pour 2024, il permettra l'accompagnement de 107 enfants. ([Lettre pro du 12 juillet](#))

EN BREF

♦ Appel à manifestation d'intérêt « Evénements en santé 2023 »



L'Agence Régionale de Santé lance [son appel à manifestation d'intérêt « Evénements en santé 2023 »](#). Il vise à conforter des actions existantes sur le territoire, mais également, à encourager de nouvelles actions afin de favoriser les échanges entre pairs, de valoriser l'expertise qui se trouve en Guyane, et de contribuer à l'attractivité.

Cet AMI a pour objet de :

- Permettre le partage d'expériences entre pairs ou avec le public,
- Communiquer autour des pratiques au sein du territoire,
- Faire rayonner l'excellence guyanaise,
- Favoriser l'attractivité.

Pour être éligible :

- La manifestation doit être portée par un établissement sanitaire ou médico-social, une association, un professionnel de santé, etc.
- L'objectif de la manifestation peut concerner la prévention et promotion de la santé, l'offre de soins, autonomie et handicap, l'attractivité, etc.

Les dossiers sont à déposer via [la plateforme Ma Démarche santé](#), avant le 31 mars. Le code l'AMI est le 202210AMI. En cas de difficulté de dépôt sur la plateforme Ma Démarche santé, vous pouvez prendre contact avec la direction de l'offre de soins à l'adresse suivante : ars-guyane-dos@ars.sante.fr. Des commissions mensuelles de validation des projets soumis auront lieu à compter du mois de janvier afin d'évaluer les dossiers et d'attribuer les financements.

♦ Promotion de la Légion d'honneur du 1^{er} janvier

Nous n'avons pas repéré d'acteur guyanais du secteur sanitaire ou médico-social, dans [la promotion du 1^{er} janvier de la Légion d'honneur](#). On note toutefois la nomination au rang de chevalier de :

- Guy Pina, entraîneur de judo à l'Ecole des arts martiaux de Cayenne ;
- Jean-Michel Symphor, directeur de l'Ehpad le Logis Saint-Jean à Rivière-Salée (Martinique) et délégué Antilles-Guyane de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (Féhap) ;
- Bernard Chemoul, qui a multiplié les responsabilités au Centre national d'études spatiales et dirigé notamment le centre spatial guyanais de 2012 à 2016.

♦ Formations paramédicales : les dossiers de sélections pour la rentrée 2023 sont en ligne



Les inscriptions à l'Institut des formations en santé de Guyane pour la rentrée 2023 sont ouvertes, que ce soit pour le site de Cayenne ou celui de Saint-Laurent du Maroni.

Les cursus proposés permettent de devenir infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture ou préparateur en pharmacie hospitalière. Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur [le site internet de l'hôpital de Cayenne](#).

♦ Une formation pour les proches aidants des personnes souffrant de troubles du spectre de l'autisme



Le centre ressource autisme Guyane (CHC) organise une formation pour les proches aidants de personnes souffrant de troubles du spectre de l'autisme. Elle se déroule en six sessions, du 20 janvier au 26 mai. La Formation des Proches Aidants a pour objectif de mettre à la disposition des familles et des proches les connaissances et outils pour :

- Faire face aux troubles de la personne TSA au quotidien
- Disposer de repères et d'informations fiables sur les troubles du spectre autistique (TSA)
- Connaître leurs droits et faciliter leurs démarches
- Echanger entre aidants

Les personnes intéressées peuvent demander la fiche d'inscription et doivent soumettre leur candidature avant demain à minuit, par mail, à cr.autisme@ch-cayenne.fr.

♦ Conseil national de la refondation en Guyane, les citoyens ont la parole



« Le volet santé du Conseil national de la refondation (CNR) a été lancé le 3 octobre par le ministre de la Santé et de la Prévention. Il se décline en Guyane jusque fin janvier avec pour objectif de faire émerger du terrain des solutions concrètes pour améliorer le système de santé, précise l'Agence régionale de santé dans un communiqué. Le but de ce CNR Santé est de recueillir des propositions citoyennes et

officielles (élus, professionnels de santé, associations...) pour améliorer notre système de santé et formuler des pistes d'actions concrètes pour construire ensemble des solutions nouvelles. Suite à ces échanges, les idées et suggestions d'évolutions qui auront été discutées seront portées à la connaissance du ministère. Quatre grands défis pour co-construire un nouveau système de santé :

- Donner accès à un médecin traitant ou une équipe traitante à tous, en particulier aux plus fragiles ;
- Avoir une réponse d'urgence partout, accessible et de qualité ;
- Mobiliser les leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé
- Faire entrer la prévention dans le quotidien de tous les Français en organisant des temps de prévention à tous les âges et dans tous les lieux de vie.

L'ARS Guyane a mis en place un formulaire complété avec des premières pistes, permettant à tout un chacun d'y apporter sa contribution. **Le formulaire du CNR Guyane est disponible au lien suivant (accessible sur PC et smartphone) : <https://bit.ly/3YJA8ef>**

Le nez dans le PRS



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce

qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2

actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

■ Soins de suite et de réadaptation

Les perspectives et orientations régionales inscrites au PRS1 restent d'actualité et sont renforcées dans l'actualisation du PRS II :

- Signature d'une convention entre chacun des établissements de SSR et chacun des établissements de court séjour contenant au moins :
 - Une description claire et précise des prestations que l'établissement de SSR est à même d'offrir,
 - L'organisation de l'évaluation, pour chaque patient admis en MCO, de ses éventuels besoins de SSR,
 - Les modalités d'échanges d'information entre les équipes médicales MCO et SSR quant aux patients pour lesquels un projet de SSR a été établi,
 - Les règles de demande d'admission et d'admission des patients en SSR,
 - Les modalités de retour en court séjour, chaque fois que nécessaire,
 - Dans le cadre d'une offre de SSR spécialisés, il est nécessaire de disposer en propre d'un SSR polyvalent ou de conventionner avec un SSR polyvalent.

- Signature d'une convention entre chaque établissement de SSR, les SSIAD, les HAD, la/les MAS et les structures d'hébergement médicalisé afin de développer les liens entre les offres de soins et médico-sociales, particulièrement vis-à-vis des personnes âgées dépendantes.

- Coopérations
 - Pour faciliter l'échange des compétences et des personnes qui les possèdent, pour permettre une utilisation optimale de leurs lits et places, les établissements de SSR de Guyane doivent développer leur coopération,
 - Améliorer significativement la coordination entre les établissements MCO et les services SSR et la HAD,
 - Évaluation des besoins,
 - Mise en œuvre d'une commission régionale de suivi et d'évaluation régulière des besoins sur le territoire, développement d'un outil de coordination régionale (Via Trajectoire) pour l'évaluation des besoins,
 - Développement de l'offre sur l'ensemble du territoire,
 - Les capacités de SSR prévues dans le dossier du Centre hospitalier de Cayenne doivent être installées pour améliorer la réponse aux besoins,
 - Les capacités de SSR du Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais doivent être augmentées pour répondre aux besoins et doivent se doubler d'une offre d'aval (ESMS) pour apporter une réponse adaptée au territoire,
 - La création récente d'une offre de SSR pédiatrique (Rainbow Guyane) en hospitalisation de jour devra être complétée par une offre d'hospitalisation conventionnelle.
 - Développer les parcours de soins et les coopérations entre les établissements et avec la médecine de ville, ainsi que les services d'aides à domicile (SAD, SSIAD, HAD, etc.) et établissements et services médico-sociaux en ciblant des populations et besoins émergents particuliers : personnes âgées dépendantes, endocrinologie, diabète de type II, obésité morbide, parcours à la suite d'un AVC,
 - Amélioration de la prise en compte de la diversité culturelle et linguistique dans l'offre de SSR.

Fort de ces constats, il apparaît qu'il est nécessaire d'adapter le système pour le rendre compatible aux enjeux de demain dans le plan Guyane 2025, à savoir :

- Réviser le capacitaire des SSR polyvalents au profit des SSR de prises en charge spécialisées,
- Apporter une réponse adaptée aux besoins de SSR insuffisamment couverts pour les adultes et enfants (création de SSR de prises en charge spécialisées : affections liées aux conduites addictives, affections oncohématologies adultes et pédiatriques, affections respiratoires, affections des brûlés / renforcement de SSR aux affections spécialisées existantes : affections cardio-vasculaires, affections de l'appareil locomoteur, affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien, affections du système nerveux et affections SSR des personnes âgées polyopathologiques dépendantes ou à risque de dépendance) ;
- Développer notamment une offre de rééducation spécialisée pour l'ensemble du territoire avec un centre de rééducation disposant d'un plateau technique ;
- Adapter l'offre aux territoires en fonction des évolutions techniques, de charge en soins et besoins des patients en veillant à assurer la prise en charge sur l'ensemble du territoire et des populations précaires. Ceci passe par un renforcement de la coopération avec les acteurs privés et le renforcement des équipes à domicile ;
- Renforcer la démographie médicale parfois déficitaire de professionnels médicaux et non médicaux, notamment grâce à la création d'un institut de formation en masso-kinésithérapie, au renforcement de la filière ORL ;
- Améliorer la prise en charge des soins de suite et de réadaptation pour les personnes vivant dans les sites isolés. Renforcer la prise en compte de la diversité culturelle et linguistique au

- sein de l'offre SSR avec le recrutement de médiateurs culturels ;
- Garantir la qualité /sécurité de prise en charge aux patients accueillis en SSR ;
 - Améliorer la fluidité des parcours, notamment l'amont et l'aval des patients pris en charge en SSR : à ce titre la mise en place en Guyane de l'outil de coordination « Via Trajectoire » est une priorité de l'ARS de même que le répertoire opérationnel des ressources (ROR) et que le dossier patient informatisé (DPI) développé par le GCS Guyasis ;
 - Développer les structures médico-sociales d'accompagnement (SSIAD, HAD, MAS et les structures d'hébergement médicalisé) qui améliorent considérablement la prise en charge et l'offre de la filière SSR ;
 - Améliorer la qualité de la prise en charge, la formation des professionnels (notamment SSR polyvalent) ;
 - Renforcer le lien entre premier recours et les SSR de proximité (Éducation thérapeutique du patient, iatrogénie, addictologie, PTA, ...) ;
 - Améliorer le parcours patient entre SSR spécialisés et SSR polyvalents en déployant des outils d'expertise et en favorisant la culture de l'évaluation des patients (PPS obligatoire) ;
 - Réduire la DMS des patients jeunes, dépendants, avec troubles cognitifs en SSR et faciliter leur entrée en structures adaptées ;
 - Développer les programmes d'éducation thérapeutique dans les services de SSR spécialisés et polyvalents, en lien avec le domicile.

Activité Modalité	PRS 1			PRS 2		PRS 2 actualisé	
	Nombre de Sites programmés	Nombre de Sites Autorisés	Nombre de Sites Installés	Créations	Schéma Cible	Aptitude à recevoir des enfants, les moins de 6 ans et les plus de 6 ou adolescents	Borne basse- borne haute
SSR polyvalent	3	3	3	3	6	Oui	3-7
SSR affections cardio-vasculaires	1	1	1	0	1	Oui	1-2
SSR affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	1	Oui	1-3
SSR affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	1	Oui	1-2

SSR affections du système nerveux	1	1	1	0	1	Oui	1-2
SSR des personnes âgées polyopathologiques dépendantes ou à risque de dépendance	1	1	1	0	1	Non	1-2
SSR Pédiatrique	1	1	1	0	1	Oui	1-1
SSR affections liées aux conduites addictives	0	0	0	0	0	Oui	0-1
SSR affections onco-hématologies pédiatriques	0	0	0	1	1	Oui	0-1
SSR affections respiratoires	0	0	0	1	1	Oui	0-1
SSR affections onco-hématologies adultes	0	0	0	0	0	Oui	1-1
SSR affections des brûlés	0	0	0	0	0	Oui	0-1

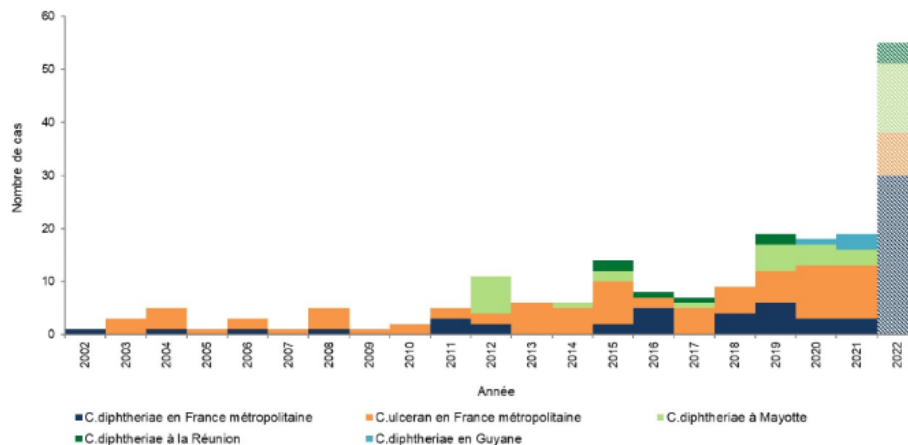
Dans la rubrique Le Nez dans le PRS de vendredi : Périnatalité, gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale



Santé publique France alerte sur [une hausse des cas de diphtérie en France, en 2022](#). Neuf régions de l'Hexagone, La Réunion et Mayotte sont concernées. « En France métropolitaine, la majorité des cas étaient rapportés chez des personnes migrantes et chez des voyageurs. Grâce à la couverture vaccinale très élevée depuis de nombreuses années, l'apparition de cas graves ou de cas groupés au sein de la population générale apparaît extrêmement faible en France métropolitaine et à la Réunion. A Mayotte, où la couverture vaccinale est insuffisante, la bactérie circule depuis plusieurs années. Santé publique France surveille l'évolution de la situation et

l'augmentation des cas de diphtérie chez les personnes migrantes, en grande majorité non à jour dans leurs vaccinations. Un rappel des recommandations de vaccination et de prise en charge a été transmis aux associations et aux professionnels de santé. »

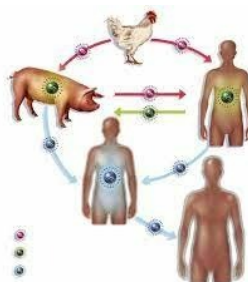
Figure 1 - Nombre de cas de diphtérie déclaré, par an, France, 2002-2022 – Données au 30 novembre 2022



Infos

Utile pour votre exercice

► Vigilance renforcée vis-à-vis des gripes aviaire et porcine



« La situation épidémiologique actuelle des virus influenza aviaires hautement pathogènes se caractérise par leur diffusion extrêmement rapide, observée depuis l'automne 2021 sur la quasi-totalité des continents (Europe, Amérique, Asie et Afrique), souligne [un message DGS-Urgent](#) (...) Cette situation appelle à une vigilance renforcée vis-à-vis de ces virus, pour assurer leur surveillance et leur détection chez l'homme et mettre en œuvre les mesures de prévention. »

« La suspicion de grippe liée à un virus influenza d'origine aviaire ou porcine doit être évoquée pour toute personne symptomatique face à une situation d'exposition à risque à des oiseaux ou porcins domestiques ou sauvages pouvant être infectés et après élimination de l'ensemble des diagnostics différentiels, en premier lieu desquels la grippe saisonnière (impliquant un sous-typage en RT-PCR) et le Covid-19. La personne doit être placée en isolement et ses personnes contacts identifiées et suivies. Un ou plusieurs prélèvement(s) respiratoire(s) doivent être adressé dans les meilleurs délais au Centre national de référence des virus des infections respiratoires pour confirmation du diagnostic de grippe aviaire. »

La Haute Autorité de santé recommande de vacciner « contre la grippe saisonnière les professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires dans un cadre professionnel (éleveurs, vétérinaires, techniciens). Cette recommandation est applicable dès à présent pour la campagne 2022-2023. Cette vaccination ne constitue pas une mesure de protection individuelle contre les virus zoonotiques porcins ou aviaires mais limite le risque de réassortiment entre des virus animaux (aviaires ou porcins) et des virus humains et prévient la transmission aux animaux (porcs notamment) des virus de la grippe saisonnière. »

Utile pour vos patients

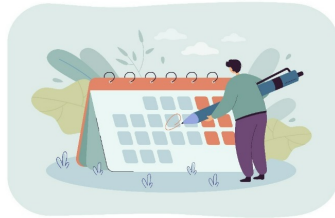
► Le préservatif gratuit en pharmacie pour les moins de 26 ans



Parmi les nouveautés de l'année 2023, toutes les personnes de moins de 26 ans peuvent obtenir gratuitement une boîte de préservatifs par jour, en pharmacie d'officine. Il s'agit des préservatifs des marques Eden et Sortez couverts ! D'autres marques pourront devenir éligibles à cette gratuité. Jusque-là, il fallait une prescription médicale pour en bénéficier. Les 18-25 ans devront donner leur carte Vitale au comptoir ;

les mineurs, seulement leur date de naissance. Le coût sera pris en charge par la Sécurité sociale.

Agenda



Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : Le Dr Anne-Marie Bourbigot, pneumologue, répondra aux questions de Fabien Sublet sur l'arrêt du tabac, à 9 heures sur Guyane la 1^{ère}.

Lundi

► Retrouvez **Yana Santé**, l'émission de santé du Dr Jawad Bensalah en partenariat avec la Lettre pro, à 20 heures sur [Facebook](#) sur la chaîne Youtube de l'émission.

Jeudi 12 janvier

► **Journée clinique** de l'Association guyanaise des psychologues et du Collège des psychologues du CHC : « Covid-19, aspects psychologiques en Guyane. Et maintenant ? » de 8h15 à 17 heures, à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly.

► **EPU du Corevih**, à 18 heures, à la mairie de Saint-Laurent du Maroni : données épidémiologiques PreP en Guyane (Dr Aude Lucarelli, Corevih), cas clinique PreP (Dr Fanja Vergeade, département de santé publique du Chog) et présentation du protocole PreP (Dr Adriana Gonzalez, centre de prévention santé Croix-Rouge française).

Jeudi 19 janvier

► **Rencontre « ESMS et e-santé, si on en parlait ? »** organisée par le GCS Guyasis et l'ARS, à destination des acteurs de la santé (médecins, médiateurs, éducateurs...) de 8h30 à 16h30, à la maison des PEP's, à Saint-Laurent du Maroni. Inscription obligatoire avant le 6 janvier via [ce lien](#).

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



« Au fait, le masque fonctionne aussi pour les autres virus »

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)